

Guide en onze étapes pour assurer le financement et les dépenses destinées aux contraceptifs par le secteur public

Introduction – Sécuriser les produits de santé de la reproduction

La sécurité des produits de santé de la reproduction (SPSR) a lieu lorsque les hommes et les femmes sont en mesure de choisir, obtenir et utiliser des contraceptifs et d'autres produits de santé procréative lorsqu'ils en ont besoin. L'Approche stratégique pour la sécurité des produits de santé de la reproduction (SPARHCS), un outil développé par la coalition pour les produits de santé de la reproduction et d'autres agences techniques, identifie six éléments clés pour atteindre la SPSR, à savoir : le contexte national, l'engagement du gouvernement et des parties prenantes, les commodités, le capital, la coordination et les services aux clients.

L'intégration des produits contraceptifs dans la Liste des Médicaments Essentiels et la création d'une ligne budgétaire pour l'approvisionnement en contraceptifs comptent parmi les preuves tangibles de l'engagement des gouvernements à assurer l'accès à l'information, aux services et aux produits de planification familiale. Cependant, bien que de nombreux pays aient intégré une gamme complète de produits contraceptifs dans leurs listes de médicaments essentiels, la SPSR est encore loin d'être assurée. Un suivi plus précis du financement et des dépenses destinées aux contraceptifs par le secteur public est nécessaire pour répondre aux préoccupations croissantes des plaideurs : les engagements ne se traduisent pas nécessairement en déboursement ; les déboursements ne se traduisent pas en approvisionnement en temps et en heure ; les fonds sont souvent retournés au Trésor public ; et les femmes et les couples n'ont pas accès aux contraceptifs dont ils ont besoin.

Parmi les réponses possibles :

- 1 Assouplir et raccourcir les mécanismes d'approvisionnement, et réviser les politiques/régulations d'achats publics et de traitement des déchets.
- 2 Améliorer la compréhension de la multiplicité et du poids des mécanismes de déboursement gouvernemental (les fonds débloqués par le Trésor public), qui diffèrent selon les pays :
 - A Déboursement de fonds du Trésor public directement vers les pharmacies nationales pour l'achat de produits contraceptifs ;
 - B Déboursement de fonds du Trésor public vers le Ministère de la Santé, puis du Ministère de la Santé



vers les pharmacies nationales pour l'achat de produits contraceptifs ;

- C Fonds communs de plusieurs bailleurs de fonds permettant l'achat de produits contraceptifs.
- 3 Établir des réserves, ou protéger les allocations budgétaires destinées à la planification familiale afin qu'elles ne soient pas redirigées vers d'autres priorités pouvant survenir.

Objectif général de ce Guide

Ce guide tire les leçons d'expériences pratiques dans le domaine du suivi de financements destinés aux produits contraceptifs en Ouganda et Tanzanie, et suggère leur adaptabilité aux contextes d'autres pays d'Afrique sub-Saharienne. Ce Guide en 11 étapes est un « document vivant » qui peut être affiné selon les contextes locaux et les cas spécifiques, et dont l'objectif est de définir les étapes pratiques pour que législateurs, représentants de la société civile et autres parties prenantes puissent s'assurer que des fonds suffisants existent et sont dépensés efficacement pour garantir la SPSR. Ce guide identifie également les goulets d'étranglement dans les processus de budgétisation, achat et distribution, et propose des solutions pour dépasser ces obstacles et assurer le bon déroulement du processus d'approvisionnement. L'objectif principal de ce Guide est de générer plus de transparence et d'inciter les gouvernements à utiliser la totalité des fonds alloués à l'approvisionnement en contraceptifs, tout en encourageant le plaidoyer pour l'augmentation des allocations.

Objectifs spécifiques de ce Guide

- Permettre aux organisations de la société civile (OSC) d'évaluer de manière critique le déboursement et l'utilisation de fonds publics alloués à l'approvisionnement en produits contraceptifs.
- Équiper les CSO avec des compétences clés pour naviguer les systèmes gouvernementaux et aider à résoudre, identifier les failles et repérer les barrières à l'utilisation des fonds alloués à l'approvisionnement en contraceptifs.
- Servir de référence pour les agences bilatérales et multilatérales intéressées par le financement public de produits contraceptifs et le suivi de ces allocations et dépenses.

À qui s'adresse ce Guide ?

Ce Guide a pour but de fournir une feuille de route simple et facile d'utilisation pour toute personne impliquée dans le plaidoyer visant à augmenter la mobilisation des ressources et améliorer l'utilisation des fonds gouvernementaux nationaux et sub-nationaux destinés à l'approvisionnement en produits contraceptifs. Ce Guide donne un bref aperçu de la situation ; il puise dans des sources faciles d'accès ; et facilite la communication effective de résultats afin d'améliorer la transparence budgétaire et de responsabiliser les décideurs.

COMMENT SUIVRE LE FINANCEMENT DE CONTRACEPTIFS

ÉTAPE 1

Déterminer le montant du financement requis pour satisfaire la demande contraceptive du pays

SOURCE : Prévisions contraceptives nationales du gouvernement, rapport quantitatif et Tableaux d'approvisionnement en contraceptifs (TAC) annuels.

Les prévisions contraceptives et le processus de quantification des besoins contraceptifs nationaux ont généralement lieu une fois par an. Dans de nombreux pays, le projet USAID/JSI DELIVER apporte une assistance technique à ces processus, dont les résultats sont partagés dans les forums pertinents regroupant de nombreuses parties prenantes (dont les ministères de la santé, les partenaires du développement, les ONG et les agences techniques), ainsi que les Comités de sécurité contraceptive ou les Groupes de travail de planification familiale. Les prévisions contraceptives et le rapport quantitatif fournit les informations suivantes :

- Quantité totale de méthodes contraceptives requises pour les 12 prochains mois ;
- Investissement financier total requis pour se procurer les quantités nécessaires de contraceptifs ;
- Calendrier mensuel pour l'achat et la livraison des produits contraceptifs, afin de s'assurer que les niveaux de stocks soient suffisants à tout moment au niveau national.



L'accès aux prévisions, au rapport quantitatif et aux TAC varie selon les pays. Au sein des ministères de la santé, les points d'accès incluent souvent les départements de santé maternelle et infantile, santé de la reproduction, santé de la famille, et la branche ministérielle consacrée à la planification familiale. Le rapport peut également être disponible dans les bureaux nationaux de l'USAID, le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA), ou encore dans les bureaux et sur le site Internet du Projet DELIVER.

ÉTAPE 2

Déterminer les engagements du gouvernement et des bailleurs de fonds

SOURCE : Plan d'approvisionnement le plus récent du Comité de sécurité contraceptive ou Tableaux d'approvisionnement en contraceptifs.

Le Comité de SPSR ou le Comité de sécurité contraceptive convient chaque année de la méthodologie utilisée pour calculer les besoins contraceptifs et les quantités nécessaires. Les bailleurs de fonds et le gouvernement, à travers le Ministère de la santé, s'engagent ensuite à contribuer à ces dépenses à hauteur d'un certain montant. L'USAID contribue généralement sous la forme de commodités réelles. Selon la politique de chaque pays, l'UNFPA apporte des fonds au fonds commun dans le but d'approvisionner les pays en commodités contraceptives. D'autres bailleurs de fonds peuvent contribuer au fonds

commun, qui est contrôlé par le Trésor public de chaque pays. Le Plan d'approvisionnement inclut des informations provenant des prévisions contraceptives et du rapport quantitatif concernant la quantité et la gamme de méthodes de contraception requises, ainsi que les engagements du gouvernement et des bailleurs de fonds.

Le Plan d'approvisionnement est disponible auprès du département du Ministère de la santé consacré à la planification familiale, des bureaux nationaux de l'USAID et l'UNFPA, ainsi que des membres des Comités de sécurité contraceptive.

ÉTAPE 3

Déterminer le type et la quantité de méthodes contraceptives déjà approvisionnées

SOURCE : Site internet de RHInterchange, DELIVER et actualisation du Plan d'approvisionnement national par le Comité de sécurité contraceptive, ou le Comité de sécurité des produits de santé de la reproduction.

RHInterchange est un portail virtuel qui assure le suivi de toutes les commandes et envois de produits contraceptifs vers les pays à des fins de marketing social ou pour le secteur public. Les commandes et envois de contraceptifs achetés par le secteur public peuvent être suivis depuis les pharmacies nationales/centrales des pays, ainsi qu'auprès de toute agence d'achat et d'approvisionnement du gouvernement.

ÉTAPE 4

Suivre les engagements des bailleurs de fonds

SOURCE : RHInterchange et bureaux nationaux des différents bailleurs de fonds (ex : UNFPA, USAID et DFID). Sur ce site Internet, les plaideurs peuvent suivre la valeur totale et les quantités de contraceptifs approvisionnés, ainsi que l'historique de l'envoi et de la livraison des commodités.

ÉTAPE 5

Suivre les engagements du gouvernement

SOURCE : Livres blancs et déclarations de budget par le Ministère de la santé et/ou des finances.

Il est important d'obtenir la confirmation officielle des engagements budgétaires du gouvernement, et ce, dès que possible après la finalisation du budget. Si la ligne budgétaire pour l'achat de contraceptifs ne figure pas dans la déclaration ministérielle ou sur le livre blanc du budget, cela implique qu'aucun fonds n'a été alloué à l'achat de contraceptifs. Confirmez les chiffres indiqués dans la déclaration ministérielle/livre blanc avec ceux du département/Direction de SR et/ou l'Unité de PF/pharmaceutique.

ÉTAPE 6

Confirmer le mécanisme de déboursement (annuel ou trimestriel)

SOURCE : Experts techniques du Ministère de la santé.

La majorité des pays déboursent leurs fonds sur la base d'un calendrier trimestriel, mais certains optent pour le déboursement en bloc d'un montant alloué à l'achat de contraceptifs au début de l'année fiscale. Il est important que vous vous familiarisiez avec le calendrier et les mécanismes de déboursement de votre pays. Cela facilitera le suivi auprès des responsables techniques du Ministère de la santé au moment approprié. Veuillez noter que les équipes techniques du Ministère de la santé assurent déjà le suivi des financements et sont à même de savoir si les fonds ont été déboursés ou non en réponse aux requêtes du Trésor public. Cette information n'est souvent pas fournie par écrit et s'obtient habituellement en fonction des discussions et relations entretenues avec le personnel du ministère.

ÉTAPE 7

Déterminer le processus de réquisition (qui génère la demande)

SOURCE : Experts techniques du Ministère de la santé.

L'information sur le processus de réquisition de fonds aide à identifier les sources d'éventuels retards et autres obstacles au déboursement. La connaissance du processus de réquisition permet également d'informer les divers responsables techniques sur le besoin d'exiger des produits en bonne quantité et au bon moment. Interagir avec le Comité de sécurité contraceptive, et individuellement avec la personne responsable d'émettre la demande d'approvisionnement, est essentiel pour assurer le mouvement adéquat du flux contraceptif et répondre aux besoins.

ÉTAPE 8

Coordonner et suivre activement le processus administratif

Il s'agit là d'une étape vitale car elle débouchera sur le succès ou l'échec des efforts de suivi. À la lumière de la procédure de déboursement et du processus de réquisition, il est essentiel d'assurer un suivi actif auprès du fonctionnaire/département/bureau compétent du gouvernement, et au travers du Comité de sécurité contraceptive ou de son président. Pour suivre le budget et les dépenses gouvernementales de manière efficace, il est souvent plus utile de travailler avec des experts techniques du Ministère de la santé, dans le but de se maintenir au courant des avancées dans le processus de réquisition. Cela vous aidera à anticiper le moment où les fonds seront déboursés, et dans le cas d'obstacles, à les mitiger rapidement.



ÉTAPE 9

Travailler en coordination avec le Comité de sécurité contraceptive, les agences d'achat et approvisionnement, et les pharmacies nationales pour assurer le bon démarrage du processus d'approvisionnement

Ceci requiert la construction de rapports de confiance avec les fonctionnaires appropriés, et une communication constante avec les autorités, les prestataires de services du secteur public et privé, les bailleurs de fonds et la société civile. Il est d'importance critique de réunir les parties prenantes régulièrement pour déterminer si et quelles actions du gouvernement sont nécessaires.

ÉTAPE 10

Suivre les dates de livrables du contrat

Encore une fois, travailler dans le cadre de contrats avec le Ministère et les prestataires de services du secteur public et privé, permet de définir clairement le calendrier des livraisons, confirmer si celui-ci a été respecté et vérifier si les contraceptifs ont été livrés.

ÉTAPE 11

Rédiger un rapport sur le statut de financement contraceptif

Ce rapport doit inclure des informations sur tous les aspects du suivi présentés ci-dessus, en offrant un aperçu général de l'état du système et des recommandations. Le rapport doit inclure au minimum la valeur totale des commodités requises, l'ensemble des engagements budgétaires annoncés, l'écart de financement, et la valeur totale des commodités achetées et livrées par les différentes parties prenantes. Par ailleurs, dans le but d'augmenter la possibilité d'influencer le processus, il est important de développer des requêtes très spécifiques aux législateurs (dont les organisations de la société civile, les bailleurs de fonds et les fonctionnaires) en suivant l'approche SMART –c'est à dire, des requêtes Spécifiques, Mesurables, Atteignables, Réalistes et Temporellement définies.

Auteur

Dr. Moses Muwonge
SAMASHA Medical Foundation
Email : drmuwonge@gmail.com
Tél : +256772537722
Kampala
Ouganda

Remerciements

Merci à Wendy Turnbull de Population Action International (PAI) et Beth Fredrick d'Advance Family Planning (AFP) pour leur contribution technique dès le début, durant le développement et à la finalisation de ce document. Mes remerciements vont également à l'équipe de PAI qui a formaté et développé la mise en page de ce document.